CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E180994** **VALABLE JUSQU'AU** **15/03/2026**

ÉDITÉ LE 11/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/05/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST NAZAIRE 850 833 716

Siret : 850 833 716 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5412497

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 144112709M001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 144112709M001

Situation fiscale et sociale : A jour au 07/02/2025

Raison sociale : A.J.

8 BOULEVARD DE LA LIBERTE
44600 SAINT-NAZAIRE

Téléphone : 02 40 01 88 89 **Fax :** 02 40 22 03 64

Portable : 06 81 01 25 79

Responsabilité légale :
JOUIN PIERRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : aj-entreprise.fr

E-mail : direction@aj-entreprise.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 363 895 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	10	25/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.